



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
2021

Hydrogène
de France



HYDROGENE DE FRANCE

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 2.742.290,80 euros

Siège social : 20 rue Jean Jaurès – 33310 Lormont

789 595 956 RCS Bordeaux

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

30 juin 2021

SOMMAIRE

DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	5
1 RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE	6
1 1 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE	6
1 2 CONSEIL D'ADMINISTRATION – COMITE D'AUDIT	10
1 3 PRINCIPAUX RISQUES ET PRINCIPALES INCERTITUDES POUR LES SIX MOIS A VENIR	11
1 4 PRINCIPALES TRANSACTIONS ENTRE LES PARTIES LIEES	11
1 5 EVENEMENTS POSTERIEURS AU 30 JUIN 2021	12
2 ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS CONSOLIDES CONDENSES	13
2 1 ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS CONSOLIDES CONDENSES AU 30 JUIN 2021	13
2 2 NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS CONSOLIDES CONDENSES AU 30 JUIN 2021	16
2.2.1 FAITS MARQUANTS	16
2.2.2 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES	18
2.2.2.1 Principes généraux	18
2.2.2.2 Périmètre et méthodes de consolidation	18
2.2.2.3 Recours à l'utilisation d'estimations	19
2.2.2.4 Information sectorielle	19
2.2.2.5 Frais de recherche et développement	20
2.2.3 NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDES CONDENSES	20
A NOTES SUR LE BILAN	20
3.1 Immobilisations incorporelles.....	20
3.2 Immobilisations corporelles.....	21
3.3 Participations dans les entreprises associées et co-entreprises.....	22
3.4 Impôts sur les résultats.....	22
3.5 Stocks.....	23
3.6 Créances clients et comptes rattachés	23
3.7 Autres actifs courants.....	24
3.8 Actifs financiers courants.....	24
3.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie	24
3.10 Capitaux propres.....	24
3.11 Dettes financières courantes et non courantes	25
3.12 Avantages postérieurs à l'emploi, frais de personnel et effectif	25
3.13 Subventions et autres produits liés à l'activité.....	25
3.14 Dettes fournisseurs et autres passifs courants.....	25
B NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	26

3.15	Chiffre d'affaires	26
3.16	Charges externes.....	27
3.17	Résultat financier.....	27
C	AUTRES INFORMATIONS.....	27
3.18	Résultat par action	27
3.19	Transactions avec les parties liées	27
3.20	Autres produits et charges opérationnels.....	28
2.2.4	EVENEMENTS POSTERIEURS AU 30 JUIN 2021	28
2.2.5	ENGAGEMENTS HORS BILAN	29
3	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE	30
4	INFORMATIONS GENERALES	34
4 1	CARNET DE L'ACTIONNAIRE.....	34
4 2	CONTACT	34

DEFINITIONS

Dans le présent rapport financier semestriel, et sauf indication contraire :

- les termes « **HDF** » ou la « **Société** » désignent la société HYDROGENE DE FRANCE, société anonyme dont le siège social est situé 20 rue Jean Jaurès, 33310 Lormont, France, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 789 595 956 ;

- le terme « **Groupe** » désigne la Société et ses filiales :
 - CESA, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 20 rue Jean Jaurès, 33310 Lormont, France, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 844 540 302 ;

 - CEOG, société par actions simplifiée dont le siège social est situé Pépinière d'entreprises innovantes GDI campus universitaire Troubiran BP 90235, 97325 Cayenne Cedex, Guyane, France, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Cayenne sous le numéro 820 901 130 ;

 - HDF ENERGY AUSTRALIA PTY LTD, société de droit australien dont le siège social est situé 1/575 Darling Street, Rozelle NSW 2039, Australie, immatriculée au registre du commerce australien sous le numéro 621 753 928 ;

 - RENEWSTABLE (BARBADOS) INC., société de droit barbadien dont le siège social est situé Suite 206, Warrens Court, St Michael, Barbade, immatriculée au registre des sociétés de Barbade sous le numéro 43324 ;

 - ENERGIA LOS CABOS, société de droit mexicain dont le siège social est situé Municipalité de Los Cabos, Basse-Californie du Sud, enregistrée sous le numéro A202003260814142536 ;

 - HDF-ENERGY CYPRUS LIMITED, société de droit chypriote dont le siège social est situé Ifigenias, 17, Strovolos, 2007, Nicosie, Chypre, immatriculée au registre des sociétés de Chypre sous le numéro HE 408291 ;

 - CAGOU ENERGIES, société par actions simplifiée en cours d'immatriculation ;

 - HDF ENERGY SOUTH AFRICA (PTY), société de droit sud-africain dont le siège social est 276 Cape Road, Newton Park, Port Elizabeth, 6045, Afrique du Sud, enregistrée sous le numéro 2021/441278/07 ; et

 - HDF LATAM, société de droit mexicain dont le siège social est situé Municipalité de Los Cabos, Basse-Californie du Sud, enregistrée sous le numéro A202103160729474601.

DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité (figurant en pages 6 à 12) présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Le 22 septembre 2021

Damien HAVARD

Président Directeur Général



1 | 1 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE

1.1.1 Situation et activité au cours du semestre écoulé

Le résultat semestriel fait ressortir un résultat net consolidé déficitaire de -1,9 M€ au premier semestre 2021 contre un bénéfice de 0,4 M€ au premier semestre 2020.

Le premier semestre 2021 a été impacté des charges à caractère exceptionnel suivantes :

- 0,9 M€ d'honoraires liés à la recherche de financement (dont 0,8 M€ d'honoraires d'IPO – cf. paragraphe 2.2.3 note 20),
- 0,7 M€ de frais financier (prime de non conversion des OC₂₀₂₁ (cf. paragraphe 2.2.3 note 17).

Les évènements ayant eu au cours du premier semestre 2021 un impact sur les comptes du Groupe sont les suivants :

- [Emission d'obligations convertibles](#)

Se reporter au paragraphe 1.1.2.1 du présent document.

- [Introduction en bourse \(Euronext compartiment B\)](#)

La Société a réalisé une introduction en bourse (Euronext compartiment B) avec une première cotation en date du 24 juin 2021, donnant lieu à une augmentation de capital de 115,0 millions d'euros (dont 114,3 M€ de prime d'émission, avant déduction des frais d'émission pour 7,9 M€) par création de 3.703.704 actions nouvelles émises au prix de 31,05 euros.

- [Crise sanitaire de la Covid 19 et conséquences sur le Groupe](#)

La pandémie de Covid-19 et les mesures gouvernementales visant à limiter la propagation du virus ont eu un impact sur les activités du Groupe.

La crise sanitaire a eu pour impact de retarder l'avancement des projets de développement, et en particulier les projets engagés à l'étranger.

Par ailleurs, les restrictions en matière de déplacement qui ont rendu difficile la prospection et le développement de l'activité dans de nombreux pays ont impacté les activités du Groupe.

- [Développement des projets](#)

La Société a poursuivi ses efforts de développement sur ses projets en-cours, notamment sur le projet CEOG, ayant permis l'obtention des décisions suivantes :

- Délibération de CRE le 24 juin 2021 relative portant sur l'évaluation de la compensation relative au projet de contrat d'achat entre la société EDF et la société CEOG,
- l'Etat français a validé le recours à l'hydrogène comme une solution de puissance garantie dans l'ouest guyanais (décret du 27 août 2021)

1.1.2 Eléments juridiques

1.1.2.1 Emission d'obligations convertibles

Le 12 mars 2021, le Président de la Société (alors constituée sous la forme de société par actions simplifiée), agissant en vertu de la délégation de compétence qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 mars 2021, a émis 108.000 obligations convertibles en actions (les "OC₂₀₂₁") de 25 euros de valeur nominale chacune, soit un emprunt obligataire d'un montant nominal de 2.700.000 euros. Le taux d'intérêt annuel est de 6% (étant précisé que les intérêts de l'année en cours ne sont pas dus en cas d'introduction en bourse de la Société) et l'échéance de l'emprunt a été fixée au 12 mars 2026. En cas d'introduction en bourse, le contrat d'émission des OC₂₀₂₁ prévoit notamment que les OC₂₀₂₁ deviendraient exigibles par anticipation et leur encours serait immédiatement et de plein droit exigible à la date d'approbation du prospectus par l'AMF. A ce titre, les obligataires se sont engagés, de manière irrévocable, à souscrire, par voie de compensation de créance, à l'augmentation de capital qui interviendra dans le cadre de l'introduction en bourse, pour un montant correspondant à leur encours majoré d'une prime de non-conversion égale à 25%.

1.1.2.2 Transformation de la Société en société anonyme – Assemblée Générale Mixte et conseil d'administration du 30 avril 2021

Le 30 avril 2021, l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire de la Société, alors constituée sous la forme de société par actions simplifiée, a notamment décidé :

- de procéder à la rectification du montant du capital social de la Société de la façon suivante : 2.001.550 euros au lieu de 2.001.552 euros ;
- de réduire la valeur nominale unitaire des actions composant le capital social et de la diviser par 5 pour la porter de 1 euro à 0,20 euro. Cette réduction a été accompagnée d'une multiplication corrélative du nombre d'actions composant le capital social, chaque action existante de 1 euro de valeur nominale étant convertie en 5 actions nouvelles de 0,20 euro de valeur nominale chacune ;
- de nommer la société BSF Audit en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2026 ;
- de transformer la Société en société anonyme à conseil d'administration et de modifier l'objet social afin de préciser que la Société aura notamment pour objet la gestion de toute activité industrielle et commerciale dans le domaine de la fabrication et de la vente de piles à combustibles ; et
- de nommer Monsieur Damien HAVARD, Monsieur Jean-Noël MARESCHAL DE CHARENTAY, Monsieur Jean CLAVEL, Madame Hanane EL HAMRAOUI et Madame Brigitte RICHARD-HIDDEN en qualité d'administrateurs de la Société.

Lors de sa réunion en date du 30 avril 2021, le conseil d'administration a décidé de ne pas dissocier les fonctions de Président du conseil d'administration et de directeur général et de désigner Monsieur Damien HAVARD en qualité de Président Directeur Général de la Société et Monsieur Jean-Noël MARESCHAL DE CHARENTAY en qualité de Directeur Général Délégué de la Société.

Lors de cette réunion, le conseil d'administration a décidé d'instituer un comité d'audit et a nommé Monsieur Jean CLAVEL en tant que membre du comité d'audit et Madame Brigitte RICHARD-HIDDEN en qualité de membre et Présidente du comité d'audit.

1.1.2.3 Introduction en bourse de la Société et partenariats stratégiques

1.1.2.3.1 Partenariats stratégiques

- **Partenariat stratégique avec RUBIS**

Le 1^{er} juin 2021, la Société a conclu avec la société RUBIS, concomitamment à la signature par cette dernière d'un engagement de souscription dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société ("**l'Engagement de Souscription Rubis**"), un partenariat stratégique décrit aux termes d'un protocole d'accord dont l'objet est de déterminer et détailler les principes qui régissent le partenariat stratégique conclu pour une période de sept ans, qui prévoit notamment les éléments ci-après :

- (i) priorité accordée à RUBIS pour investir jusqu'à détenir la majorité du capital et des droits de vote des sociétés porteuses des projets que la Société envisage de développer en Europe, dans les Caraïbes et en Afrique/Océan indien étant précisé qu'à l'issue de la 5^{ème} année et jusqu'à la 7^{ème} année du MoU, la Société pourra faire le choix d'investir majoritairement dans les projets, RUBIS conservant la possibilité d'y investir minoritairement,
- (ii) mise à disposition par RUBIS de toute connaissance du contexte local et soutien technique, logistique, administratif et juridique pour les projets de la Société développés en Europe, dans les Caraïbes et en Afrique/Océan indien et dans lesquels RUBIS a investi, étant précisé qu'à ce stade, aucun flux de facturation n'est prévu au titre de prestations de services, et
- (iii) priorité accordée à RUBIS pour l'investissement dans les projets que la Société envisage de développer hors des zones susvisées sans que RUBIS ne puisse exiger d'être majoritaire dans la société de projet.

Conformément aux termes de l'Engagement de Souscription Rubis, l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société en date du 8 juin 2021 a décidé, sous condition suspensive et avec effet à compter de l'admission des actions de la Société sur le marché réglementé d'Euronext Paris et du respect par la société Rubis de l'Engagement de Souscription Rubis et de la libération des fonds correspondants, de nommer :

- en qualité de nouvel administrateur de la Société la société Rubis représentée par Madame Clarisse GOBIN-SWIECZNIK ; et
- en qualité de censeur la société Rubis Energie, représentée par Monsieur Jean-Pierre HARDY.

- **Partenariat stratégique avec TEREKA SOLUTIONS**

La Société a conclu le 4 juin 2021 avec la société TEREKA SOLUTIONS, concomitamment à la signature par cette dernière d'un engagement de souscription ("**l'Engagement de Souscription Teréka**") un partenariat stratégique décrit aux termes d'un protocole d'accord conclu pour une période de cinq ans à compter de la date d'introduction en bourse de la Société, qui a pour objectif de promouvoir et favoriser le déploiement de la chaîne de valeur hydrogène par la mise en œuvre d'une stratégie conduisant à :

- (i) identifier et développer des projets hydrogène nationaux et territoriaux pour lesquels HDF développe ses solutions Renewstable® et HyPower® et TEREKA SOLUTIONS propose ses solutions de transport, stockage et livraison de l'hydrogène pour des applications industrielles ou de mobilité. Ces projets permettront en outre de construire des références communes dans un premier temps en France pouvant être proposées à l'export, et
- (ii) permettre le développement par TEREKA SOLUTIONS de 7 grandes infrastructures de transport et de stockage d'hydrogène, à partir desquelles HDF pourrait déployer à grande échelle son offre décarbonée Hypower®.

Pour mener à bien leur partenariat, (i) TEREGA SOLUTIONS pourrait apporter son expertise dans le domaine du développement, de la construction et l'exploitation des infrastructures de transport et de stockage souterrain de l'hydrogène, (ii) HDF pourrait apporter en tant que besoin une expertise dans le domaine du développement de projets à l'international et (iii) chaque partie pourrait intégrer les solutions de l'autre partie dans ses projets et proposer des solutions complémentaires à celles de l'autre partie.

Conformément aux termes de l'Engagement de Souscription Teréga, l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société en date du 8 juin 2021 a décidé, sous condition suspensive de l'admission des actions de la Société sur le marché réglementé d'Euronext Paris et du respect par la société TEREGA SOLUTIONS de l'Engagement de Souscription Teréga et de la libération des fonds correspondants, de nommer en qualité de censeur la société Teréga Solutions, représentée par Monsieur Dominique MOCKLY.

1.1.2.3.2 Introduction en bourse de la Société

L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 30 avril 2021 a autorisé l'introduction en bourse de la Société sur le marché règlementé d'Euronext Paris.

Le 10 juin 2021, la Société a annoncé le lancement de son introduction en bourse sur le marché règlementé d'Euronext Paris¹. Le vif succès de cette introduction en bourse, annoncé le 23 juin 2021, a permis à la Société de réaliser une levée de fonds de 115 millions d'euros en augmentation de capital².

Avec l'exercice intégral de la clause d'extension à hauteur de 17,2 millions d'euros via la cession d'actions par les principaux actionnaires, Monsieur Damien HAVARD et la société KEFEN (les "**Actionnaires Cédants**"), à proportion de leur participation dans le capital social de la Société, cette opération constitue la 2^{ème} plus importante introduction en bourse d'une société Cleantech sur les marchés d'Euronext Paris au cours des dix dernières années².

Au total, le nombre d'actions nouvelles émises dans le cadre de l'offre globale s'est établi à 3.703.704 actions (dont 108.694 actions nouvelles souscrites par compensation de créances issues du remboursement anticipé de l'emprunt obligataire convertible émis en mars 2021 (nominal et prime de non conversion de 25 % inclus)), représentant environ 27 % du capital social post-opération.

Le nombre d'actions cédées par les Actionnaires Cédants, dans le cadre de l'exercice intégral de la clause d'extension s'est élevé à 555.555 actions existantes, représentant 4,05 % du capital après introduction en bourse.

Le début des négociations des actions HDF sur le marché règlementé d'Euronext Paris a eu lieu le 24 juin 2021, sous forme de promesses. Depuis le 28 juin 2021, l'ensemble des actions de la Société sont négociées sur une ligne de cotation intitulée "HDF".

Au 30 juin 2021, le capital de la société s'élève à 2.742.290,80 €. Il est divisé en 13.711.454 actions de 0,20 € de valeur nominale.

¹ Cf. communiqué de presse en date du 10 juin 2021

² Cf. communiqué de presse en date du 23 juin 2021

1 | 2 CONSEIL D'ADMINISTRATION – COMITE D'AUDIT

A la date du présent document, la composition du conseil d'administration de la Société est la suivante :

Nom, prénom, titre ou fonction	Indépendant	Principales activités hors de la Société	Date de début et de fin de mandat	Comité d'audit	Expérience et expertise apportés
Damien HAVARD Administrateur et Président du conseil d'administration Directeur général	Non	Néant.	Nommé administrateur par l'assemblée générale du 30 avril 2021 pour une durée de six années expirant à l'issue de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026 et président du conseil d'administration par le conseil d'administration du 30 avril 2021 pour la durée de son mandat d'administrateur		Expertise opérationnelle, stratégique et de gestion
Jean-Noël MARESCHAL DE CHARENTENAY Administrateur Directeur général délégué	Non	Néant.	Nommé administrateur par l'assemblée générale du 30 avril 2021 pour une durée de six années expirant à l'issue de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026		Expertise opérationnelle, stratégique et de gestion
Jean CLAVEL Administrateur	Non	Armateur.	Nommé administrateur par l'assemblée générale du 30 avril 2021 pour une durée de six années expirant à l'issue de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026	Membre	Expertise de gestion
Hanane EL HAMRAOUI Administrateur	Non	Néant.	Nommée administrateur par l'assemblée générale du 30 avril 2021 pour une durée de six années expirant à l'issue de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026		Expertise opérationnelle, industrielle et stratégique

Brigitte RICHARD-HIDDEN Administrateur	Oui	Business Angel	Nommée administrateur par l'assemblée générale du 30 avril 2021 pour une durée de six années expirant à l'issue de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026	Président	Expertise financière et comptable
Rubis Représentée par Madame Clarisse GOBIN-SWIECZNIK	Non	Directeur général délégué de Rubis.	Nommée administrateur par l'assemblée générale du 8 juin 2021 (avec effet au 28 juin 2021) pour une durée de six années expirant à l'issue de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026		Expertise de gestion

A la date du présent document, la Société a pour censeurs :

Censeur	Date de nomination	Date de fin de mandat
Rubis Energie, représentée par Monsieur Jean-Pierre HARDY	8 juin 2021 (avec effet au 28 juin 2021)	Assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
Teréga Solutions représentée par Monsieur Dominique MOCKLY	8 juin 2021 (avec effet au 28 juin 2021)	Assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026

1 | 3 PRINCIPAUX RISQUES ET PRINCIPALES INCERTITUDES POUR LES SIX MOIS A VENIR

Le lecteur est amené à se référer aux facteurs de risques développés par la Société à l'occasion de son introduction en bourse sur le marché réglementé d'Euronext Paris au sein du chapitre 3 "Facteurs de risques" du Document d'Enregistrement approuvé le 21 mai 2021 par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro I.21-023. L'attention des actionnaires est attirée sur le fait que d'autres risques non identifiés à la date du présent document ou dont la réalisation n'est pas considérée, à cette même date, comme susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur la Société et l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, son activité, ses perspectives, sa situation financière et ses résultats, peuvent exister ou survenir.

1 | 4 PRINCIPALES TRANSACTIONS ENTRE LES PARTIES LIEES

Le détail des opérations avec les parties liées au cours des six premiers mois de l'exercice en cours et ayant influé significativement sur la situation financière ou les résultats de la Société au cours de cette période, figure à la note 3.18 de l'annexe aux états financiers semestriels consolidés condensés présentée en section 3.2 du présent document. Par ailleurs, il n'existe aucune modification affectant les transactions entre parties liées décrites dans le Document d'Enregistrement approuvé le 21 mai 2021 par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro I.21-023 qui pourrait influencer significativement sur la situation financière ou les résultats de la Société durant les six premiers mois de l'exercice en cours.

1.5.1 Conclusion d'un contrat de liquidité avec la société ODDO BHF SCA

Le 23 juillet 2021, la Société a annoncé avoir conclu un contrat de liquidité avec la société ODDO BHF SCA. Pour la mise en œuvre de ce contrat, effective au 23 juillet 2021, 300.000 euros en espèces ont été affectés au compte de liquidité.

1.5.2 Exercice partiel de l'option de surallocation dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société

Le 23 juillet 2021, la Société a annoncé l'exercice partiel de l'option de surallocation via la cession par les Actionnaires Cédants de 610.316 actions au prix de l'offre (31,05 € par action) soit un montant total de 19 M€, portant ainsi la taille de l'opération à 151 M€³.

Au total, le nombre d'actions offertes dans le cadre de l'introduction en bourse s'est établi à 4.869.575 dont 3.703.704 actions nouvelles et 1.165.871 actions cédées par les Actionnaires Cédants dans le cadre de la clause d'extension et de l'option de surallocation.

1.5.3 Attribution gratuite d'actions

Lors de sa réunion en date du 13 septembre 2021, le conseil d'administration, faisant usage de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 30 avril 2021, a procédé à l'attribution gratuite de 108.000 actions ordinaires de la Société au profit des membres du personnel salarié de la Société.

³ Cf. communiqué de presse en date du 23 juillet 2021

2 ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS CONSOLIDES CONDENSES

2 | 1 ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS CONSOLIDES CONDENSES AU 30 JUIN 2021

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE CONDENSEE

(en K€)	Notes	30/06/2021	31/12/2020
ACTIFS			
Actifs incorporels	01	3 531,3	2 384,3
Actifs corporels	02	287,1	288,6
Actifs financiers non courants		4,9	1,9
Participations dans les entreprises associées et co-entreprises	03	0,0	0,0
Impôts différés actifs	04	2 322,2	317,0
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		6 145,6	2 991,8
Stocks	05	832,3	0,0
Créances clients et comptes rattachés	06	3 547,3	3 187,1
Autres actifs courants	07	1 633,1	1 390,8
Actifs financiers courants	08	533,6	487,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	09	104 011,5	26,2
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		110 557,9	5 091,3
TOTAL ACTIFS		116 703,4	8 083,0
PASSIFS			
Capital	10	2 742,3	2 001,6
Primes	10	106 352,1	0,1
Réserves et RAN		3 293,2	819,9
Résultat net global		-1 929,4	418,3
Capitaux propres part du groupe		110 458,2	3 239,9
Participations ne donnant pas le contrôle		0,0	0,0
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		110 458,2	3 239,9
Dettes financières non courantes	11	774,7	796,6
Avantages postérieurs à l'emploi	12	69,2	60,7
Autres passifs non courants		113,8	113,8
Impôts différés passifs	04	0,0	613,5
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		957,6	1 584,6
Dettes financières courantes	11	92,7	71,2
Provisions pour risques courantes		0,0	0,0
Subventions	13	1 410,7	1 510,9
Dettes d'impôts sur les sociétés	04	0,0	6,1
Dettes fournisseurs	14	3 066,9	888,9
Autres passifs courants	14	717,3	781,4
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		5 287,6	3 258,6
TOTAL PASSIFS		116 703,4	8 083,0

L'annexe fait partie intégrante des états financiers semestriels consolidés condensés.

ETAT DU RESULTAT NET ET DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE CONDENSE

(en K€)	Notes	30/06/2021	30/06/2020
Chiffre d'affaires	15	405,0	989,1
Autres produits liés à l'activité	13	100,2	103,4
Total produits de l'activité		505,1	1 092,5
Charges externes	16	-641,9	-219,6
Frais de personnel	12	-779,2	-434,4
Impôts, taxes et versements assimilés		-28,5	-9,6
Amortissements et dépréciations		-84,3	-79,6
Quote-part du résultat net des entreprises associées et co-entreprises	03	0,0	-23,8
Résultat de cession d'actifs immobilisés, de titres et d'activité	03	0,0	0,0
Autres produits et charges opérationnels	20	-861,5	-0,9
Résultat opérationnel		-1 890,3	324,7
Produits financiers		12,3	5,2
charges financières		-691,8	-2,7
Résultat financier	17	-679,5	2,5
Résultat avant impôt		-2 569,8	327,2
Impôt sur les sociétés	04	640,4	-79,9
Résultat net consolidé		-1 929,4	247,3
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		0,0	0,0
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère		-1 929,4	247,3
Différences de conversion		-0,6	0,3
Eléments recyclables		-0,6	0,3
Gains et pertes actuariels liés aux avantages postérieurs à l'emploi		-5,9	-13,5
Eléments non recyclables		-5,9	-13,5
Autres éléments du résultat global		-6,6	-13,2
Résultat net global consolidé		-1 936,0	234,0
Résultat net global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		0,0	0,0
Résultat net global consolidé part du groupe		-1 936,0	234,0
Résultat net consolidé par action (en euros)	18	-0,14	0,12
Résultat net consolidé dilué par action (en euros)	18	-0,13	0,12

L'annexe fait partie intégrante des états financiers semestriels consolidés condensés.

TABEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS CONDENSÉS

(en K€)	Notes	30/06/2021	30/06/2020
Resultat net consolidé		-1 929,4	247,3
Amortissements et dépréciations		84,3	79,6
Paiements en actions et avantages postérieurs à l'emploi	12	87,3	29,0
Autres charges calculées		0,2	-6,8
Quote-part sociétés mises en équivalence	03	2,5	23,8
Résultat de cession d'actifs immobilisés, de titres et d'activité	03	0,0	0,0
Quote-part subventions en résultats	13	-100,2	-84,3
Charges d'impôts	04	-640,4	79,9
Impôts payés		-8,8	0,0
Variation de fournitures consommables		-832,3	0,0
Variation du poste de clients		-387,3	-282,2
Variation du poste fournisseurs		2 178,0	8,9
Variation des autres actifs et passifs courants		-288,8	37,6
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		-1 834,9	132,7
Production d'immobilisations (R&D immobilisée)	01	-379,5	-331,0
Subventions	13	209,6	0,0
Acquisitions d'autres actifs corporels et incorporels	01&02	-1 005,9	-2,1
Acquisitions d'immobilisations financières		-3,0	0,0
Comptes courants des associés et co-entreprises		-46,4	19,0
Cessions d'actifs corporels et incorporels		0,0	0,0
Cessions d'actifs financiers		0,0	0,0
Flux de trésorerie liées aux acquisitions et cessions de filiales	03	0,0	0,0
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement		-1 225,2	-314,0
Augmentation de capital	10	107 767,7	0,0
Nouveaux emprunts et autres dettes financières	11	0,0	600,0
Remboursement d'emprunts et autres dettes financières	11	-47,2	-65,4
Variation de comptes courants		0,0	0,0
Intérêts versées sur emprunts et dettes financières		-675,0	0,0
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		107 045,5	534,6
Variation de trésorerie		103 985,3	353,3
Trésorerie d'ouverture		26,2	571,9
Trésorerie de clôture		104 011,5	925,2

L'annexe fait partie intégrante des états financiers semestriels consolidés condensés.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS CONDENSÉS

(en K€)	Notes	Capital social	Primes	Réserves	BSPCE (IFRS 2)	Ecarts de conversion	Ecarts actuariels	Capitaux propres	Participations ne donnant pas le contrôle	TOTAL
Capitaux propres IFRS 01/01/2020		2 001,6	0,1	740,7	48,1	-0,2	-5,7	2 784,4	0,0	2 784,4
Résultat net consolidé				247,3				247,3		247,3
Autres éléments du résultat global						0,3	-13,5	-13,2		-13,2
Résultat global		0,0	0,0	247,3	0,0	0,3	-13,5	234,0	0,0	234,0
Variations périmètre				0,0				0,0	0,0	0,0
Capitaux propres IFRS 30/06/2020		2 001,6	0,1	987,9	73,8	0,1	-19,3	3 044,2	0,0	3 044,2
Résultat net consolidé				171,0				171,0		171,0
Autres éléments du résultat global						-0,5	-0,6	-1,1		-1,1
Résultat global		0,0	0,0	171,0	0,0	-0,5	-0,6	170,0	0,0	170,0
IFRS 2 (BSPCE)	12				25,7		0,0	25,7		25,7
Variations périmètre								0,0		0,0
Autres mvts								0,0		0,0
Capitaux propres IFRS 31/12/2020		2 001,6	0,1	1 159,0	99,6	-0,4	-19,9	3 239,9	0,0	3 239,9
Résultat net consolidé				-1 929,4				-1 929,4		-1 929,4
Autres éléments du résultat global						-0,6	-5,9	-6,6		-6,6
Résultat global		0,0	0,0	-1 929,4	0,0	-0,6	-5,9	-1 936,0	0,0	-1 936,0
Augmentation de capital		740,7	106 352,1					107 092,8		107 092,8
IFRS 2 (BSPCE)	12				84,7			84,7		84,7
Variations périmètre				0,0				0,0	0,0	0,0
ID sur frais d'augmentation de capital			1 976,8					1 976,8		1 976,8
Capitaux propres IFRS 30/06/2021		2 742,3	108 329,0	-770,4	184,3	-1,0	-25,8	110 458,3	0,0	110 458,3

L'annexe fait partie intégrante des états financiers semestriels consolidés condensés.

2 | 2 NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2021

2.2.1 FAITS MARQUANTS

- Emission d'obligations convertibles

Le 12 mars 2021, le Président de la Société (alors constituée sous la forme de société par actions simplifiée), agissant en vertu de la délégation de compétence qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 mars 2021, a émis 108.000 obligations convertibles en actions (les "OC 2021") de 25 euros de valeur nominale chacune, soit un emprunt obligataire d'un montant nominal de 2.700.000 euros. Le taux d'intérêt annuel est de 6% (étant précisé que les intérêts de l'année en cours ne sont pas dus en cas d'introduction en bourse de la Société) et l'échéance de l'emprunt a été fixée au 12 mars 2026. En cas d'introduction en bourse, le contrat d'émission des OC 2021 prévoit notamment que les OC 2021 deviendraient exigibles par anticipation et leur encours serait immédiatement et de plein droit exigible à la date d'approbation du prospectus par l'AMF. A ce titre, les obligataires se sont engagés, de manière irrévocable, à souscrire, par voie de compensation de créance, à l'augmentation de capital qui interviendra dans le cadre de l'introduction en bourse, pour un montant correspondant à leur encours majoré d'une prime de non-conversion égale à 25%.

- Introduction en bourse (Euronext compartiment B)

La Société a réalisé une introduction en bourse (Euronext compartiment B) avec une première cotation en date du 24 juin 2021, donnant lieu à une augmentation de capital de 115,0 millions d'euros (dont 114,3 M€ de prime d'émission, avant déduction des frais d'émission pour 7,9 M€) par création de 3.703.704 actions nouvelles émises au prix de 31,05 euros.

- **Crise sanitaire de la Covid 19 et conséquences sur le Groupe**

La pandémie de Covid-19 et les mesures gouvernementales visant à limiter la propagation du virus ont eu un impact sur les activités du Groupe.

La crise sanitaire a eu pour impact de retarder l'avancement des projets de développement, et en particulier les projets engagés à l'étranger.

Par ailleurs, les restrictions en matière de déplacement qui ont rendu difficile la prospection et le développement de l'activité dans de nombreux pays ont impacté les activités du Groupe.

- **Transformation de la Société en société anonyme – Assemblée Générale Mixte et conseil d'administration du 30 avril 2021**

Le 30 avril 2021, l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire de la Société, alors constituée sous la forme de société par actions simplifiée, a notamment décidé :

- de procéder à la rectification du montant du capital social de la Société de la façon suivante : 2.001.550 euros au lieu de 2.001.552 euros ;
- de réduire la valeur nominale unitaire des actions composant le capital social et de la diviser par 5 pour la porter de 1 euro à 0,20 euro. Cette réduction a été accompagnée d'une multiplication corrélative du nombre d'actions composant le capital social, chaque action existante de 1 euro de valeur nominale étant convertie en 5 actions nouvelles de 0,20 euro de valeur nominale chacune ;
- de nommer la société BSF Audit en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2026 ;
- de transformer la Société en société anonyme à conseil d'administration et de modifier l'objet social afin de préciser que la Société aura notamment pour objet la gestion de toute activité industrielle et commerciale dans le domaine de la fabrication et de la vente de piles à combustibles ; et
- de nommer Monsieur Damien HAVARD, Monsieur Jean-Noël MARESCHAL DE CHARENTAY, Monsieur Jean CLAVEL, Madame Hanane EL HAMRAOUI et Madame Brigitte RICHARD-HIDDEN en qualité d'administrateurs de la Société.

Lors de sa réunion en date du 30 avril 2021, le conseil d'administration a décidé de ne pas dissocier les fonctions de Président du conseil d'administration et de directeur général et de désigner Monsieur Damien HAVARD en qualité de Président Directeur Général de la Société et Monsieur Jean-Noël MARESCHAL DE CHARENTAY en qualité de Directeur Général Délégué de la Société.

Lors de cette réunion, le conseil d'administration a décidé d'instituer un comité d'audit et a nommé Monsieur Jean CLAVEL en tant que membre du comité d'audit et Madame Brigitte RICHARD-HIDDEN en qualité de membre et Présidente du comité d'audit.

- **Partenariats stratégiques**

- **Partenariat stratégique avec RUBIS**

Le 1^{er} juin 2021, la Société a conclu avec la société RUBIS, concomitamment à la signature par cette dernière d'un engagement de souscription dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société ("**l'Engagement de Souscription Rubis**"), un partenariat stratégique décrit aux termes d'un protocole d'accord dont l'objet est de déterminer et détailler les principes qui régissent le partenariat stratégique conclu pour une période de sept ans.

○ Partenariat stratégique avec TEREGA SOLUTIONS

La Société a conclu le 4 juin 2021 avec la société TEREGA SOLUTIONS, concomitamment à la signature par cette dernière d'un engagement de souscription ("**l'Engagement de Souscription Teréga**") un partenariat stratégique décrit aux termes d'un protocole d'accord conclu pour une période de cinq ans à compter de la date d'introduction en bourse de la Société, qui a pour objectif de promouvoir et favoriser le déploiement de la chaîne de valeur hydrogène.

2.2.2 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

2.2.2.1 Principes généraux

Les Etats financiers semestriels consolidés condensés ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » et les interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) tels qu'adoptées par l'Union Européenne au 1er janvier 2021. Ces états financiers incluent une sélection de notes explicatives qui ont vocation à mettre à jour les informations comptables et financières contenues dans les derniers comptes consolidés au 31 décembre 2020 et/ou d'apporter des informations comptables et financières nouvelles sur des éléments significatifs intervenus sur le semestre.

Ainsi, ces états financiers semestriels consolidés condensés doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 inclus dans le document d'enregistrement enregistré auprès de l'AMF le 21 mai 2021. Des exemplaires du Document d'Enregistrement sont disponibles sans frais au siège social de la Société, 20 rue Jean Jaurès – 33310 Lormont, ainsi qu'en version électronique sur le site Internet de la Société (www.hdf-energy.com/fr/) et sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

Les principes et méthodes comptables utilisés pour l'élaboration des états financiers semestriels consolidés condensés au 30 juin 2021 du Groupe sont identiques à ceux retenus pour établir les comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Les nouveaux standards IFRS et amendements d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2021 n'ont pas eu d'incidence sur les Etats financiers semestriels consolidés condensés.

Normes, amendements et interprétations	Date d'application
Amendement à IFRS 4 - Contrats d'assurance : Prolongation de l'exemption temporaire de l'application IFRS 9	1 ^{er} janvier 2021
Amendement à IFRS 9, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 - Réforme des taux d'intérêt de référence (Phase 2)	1 ^{er} janvier 2021

2.2.2.2 Périmètre et méthodes de consolidation

Les états financiers semestriels consolidés condensés de HYDROGENE DE FRANCE pour les 6 mois écoulés au 30 juin 2021 comprennent la société consolidante et ses filiales (l'ensemble désigné comme le « Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées.

Le périmètre du Groupe a été élargi par rapport aux informations fournies dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020, avec l'entrée des sociétés HDF Energy South Africa et HDF Latam.

Sociétés	Pays	31/12/2020	31/12/2020	Notes
HDF Energy	France	Mère	Mère	Holdings, Ingénierie, Prospection
HDF ENERGY AUSTRALASIA	Australie	IG / 100%	IG / 100%	Société de projet (SPV)
CESA	France (Guyane)	IG / 99,9%	IG / 99,9%	Société de projet (SPV)
RENEWSTABLE BARBADOS	Barbades	IG / 100%	IG / 100%	Société de projet (SPV)
CAGOU ENERGIES	France (Nouvelle-Calédonie)	IG / 100%	IG / 100%	Société de projet (SPV)
HDF ENERGY CYPRUS	Chypre	IG / 100%	IG / 100%	Société de projet (SPV)
ENERGIA LOS CABOS	Mexique	IG / 100%	IG / 100%	Société de projet (SPV)
HDF ENERGY SOUTH AFRICA (PTY)	Afrique du Sud	IG / 100%		Ingénierie, Prospection
HDF LATAM	Mexique	IG / 100%		Ingénierie, Prospection
CEOG	France (Guyane)	MEQ / 10%	MEQ / 10%	Société de projet (SPV)

Les états financiers semestriels consolidés condensés comprennent les états financiers des filiales à compter de leur date de création ou d'acquisition (date à laquelle le contrôle est obtenu), et jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse, ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et co-entreprises comptabilisées par mise en équivalence.

IFRS 10 requiert l'exercice du jugement et une évaluation permanente de la situation de contrôle.

2.2.2.3 Recours à l'utilisation d'estimations

La préparation des états financiers requiert, de la part de la direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses jugées raisonnables, susceptibles d'avoir un impact sur les montants d'actifs, passifs, capitaux propres, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels. Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les principales estimations portent sur :

- l'atteinte des critères d'activation des différents projets de recherche et développement en cours au regard de la norme IAS 38 et les hypothèses retenues pour la réalisation des tests de dépréciation (cf. note 3.01) ;
- l'appréciation du contrôle sur les différentes filiales et participations (cf. note 03) ;
- la probabilité de percevoir les primes de succès des projets (cf. note 15) ;
- les hypothèses retenues pour la valorisation des BSPCE ;
- l'activation d'éventuels impôts différés au titre des déficits reportables (cf. note 04) ;
- les hypothèses retenues pour le calcul des provisions pour indemnités de départ à la retraite.

Des précisions sont apportées dans la note sur les principes comptables significatifs. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions économiques différentes, les montants définitifs pourraient être différents de ces estimations.

Ces estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations.

2.2.2.4 Information sectorielle

La norme IFRS 8 exige d'identifier des secteurs opérationnels sur la base du reporting interne utilisé par le principal décideur opérationnel en vue de prendre des décisions en matière d'allocation de ressources et d'évaluation de la performance du Groupe. HDF est organisée en interne pour rendre compte à son Président, principal décideur opérationnel, sur la base d'une information consolidée au niveau du Groupe. Les décisions stratégiques et les mesures de la performance de l'activité sont réalisées mensuellement par le Président en référence aux données consolidées au niveau du Groupe. En conséquence, l'ensemble de l'activité d'HDF constitue un segment opérationnel unique au regard de la norme IFRS 8.

2.2.2.5 Frais de recherche et développement

Conformément à IAS 38, Immobilisations incorporelles, les frais de recherche sont comptabilisés dans les charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Selon IAS 38, les frais de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si les six critères suivants sont cumulativement remplis :

- faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
 - intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
 - la capacité du Groupe à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
 - la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables.
- L'entité doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle, et
 - la capacité du Groupe à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

2.2.3 NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDES CONDENSES

A NOTES SUR LE BILAN

3.1 Immobilisations incorporelles

(En milliers d'euros)	31/12/2020	Acquisitions / augmentations	Cessions / diminutions	Variation du périmètre de consolidation	Par virement de poste à poste	30/06/2021
Logiciels et brevets	21,8	0,0				21,8
Actifs incorporels en cours	2 376,6	1 150,7				3 527,3
Valeur brute	2 398,4	1 150,7	0,0	0,0	0,0	3 549,1
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	-14,1	-3,6				-17,7
Immobilisations incorporelles en cours	0,0					0,0
Amortissement et dépréciation	-14,1	-3,6	0,0	0,0	0,0	-17,7
Actifs incorporels, net	2 384,3	1 147,1	0,0	0,0	0,0	3 531,3

(En milliers d'euros)	30/06/2021	31/12/2020
Projet Innovant - développement pile	2 806,5	1 845,3
Développement projet - CESA	40,0	40,0
Développement projet - Renewable Barbados	307,2	247,5
Développement projet - HDF Cyprus	212,2	193,8
Développement projet - Los Cabos	161,4	50,0
Total Actifs incorporels en cours	3 527,3	2 376,6

(En milliers d'euros)	30/06/2021		31/12/2020	
	Charges externes	Frais de personnel	Charges externes	Frais de personnel
Projet Innovant - développement pile	2 223,4	583,0	1 452,3	393,0
Développement projet - CESA	0,0	40,0	0,0	40,0
Développement projet - Renewable Barbados	25,9	281,3	25,9	221,6
Développement projet - HDF Cyprus	89,4	122,9	121,2	72,6
Développement projet - Los Cabos	102,5	58,9	9,5	40,5
Total Actifs incorporels en cours	2 441,1	1 086,1	1 608,9	767,7
	3 527,3		2 376,6	

Les actifs incorporels en-cours s'élèvent à 3 527,3 k€ au 30 juin 2021 et comprennent :

- Les paiements liés au contrat avec Ballard pour le développement de piles à combustible de forte capacité et le droit d'assembler et d'industrialiser les piles issues de ce partenariat, pendant une durée

indéterminée, et en exclusivité pendant 7 ans à partir de décembre 2019. Ces paiements s'élèvent à 223,4 k€ au 30 juin 2021 (+ 583,0 k€ de coûts de développement et frais d'ingénierie pour concevoir les piles qui seront fabriquées).

- Les frais de développement engagés au titre des projets du Groupe, principalement le projet Renewstable Barbados pour 307,2k€, et le projet HDF Cyprus pour 212,2 k€ et le projet Los Cabos pour 161,4 k€.

A l'issue d'une analyse menée par le management, sur la base de sources internes et externes disponibles au semestre, il n'a pas été identifié l'existence d'un indice de perte de valeur nécessitant la formalisation d'un test de dépréciation détaillé sur la période. En effet, la poursuite de l'évènement covid-19 ne constitue pas à lui seul un indice de perte de valeur.

3.2 Immobilisations corporelles

(En milliers d'euros)	31/12/2020	Acquisitions / augmentations	Cessions / diminutions	Variation du périmètre de consolidation	Par virement de poste à poste	30/06/2021
Aménagements et installations	419,1	44,5	0,0	0,0	0,0	463,5
Matériel de transport	41,9	0,0	0,0	0,0	0,0	41,9
Matériel & mobilier de bureau	30,0	7,8	0,0	0,0	0,0	37,8
Valeur brute	491,0	52,2	0,0	0,0	0,0	543,2
Aménagements et installations	-179,9	-44,0	0,0	0,0	0,0	-224,0
Matériel de transport	-4,5	-5,2	0,0	0,0	0,0	-9,8
Matériel & mobilier de bureau	-18,0	-4,4	0,0	0,0	0,0	-22,4
Amortissement et dépréciation	-202,5	-53,7	0,0	0,0	0,0	-256,1
Actifs corporels, net	288,6	-1,5	0,0	0,0	0,0	287,1

Les immobilisations corporelles se rapportant aux contrats de location se répartissent comme suit :

(En milliers d'euros)	30/06/2021	31/12/2020
Siège social	366,2	366,2
Matériel de transport	30,4	30,4
Bureaux	50,4	43,9
Terrain	37,9	0,0
Valeur brute	485,0	440,5
Siège social	-183,1	-156,9
Matériel de transport	-9,5	-5,7
Bureaux	-20,1	-12,4
Terrain	-9,5	0,0
Amortissement et dépréciation	-222,2	-175,1
Droits d'utilisation, net	262,8	265,4
Autres immobilisations corporels, net	24,3	23,1
Actifs corporels, net	287,1	288,6

Les principaux actifs en location concernent le siège social de la société, le contrat de bail du terrain sur le projet Los Cabos et un véhicule.

3.3 Participations dans les entreprises associées et co-entreprises

La seule société mise en équivalence est la société CEOG, dont voici l'analyse de la quote-part des résultats :

(En milliers d'euros)	30/06/2021	30/06/2020
Au 1er janvier	-134,0	-99,6
Dividendes et transferts de bénéfices		
Quote-part du résultat	-1,9	-54,8
Entités nouvellement consolidées		
Augmentation (diminution) de capital		23,8
Variation du périmètre de consolidation et autres		
Ecarts de conversion		
Au 30 juin	-135,8	-130,6
valeur des titres MEQ	0,0	23,8
Quote-part du résultat net des entreprises associées et co-entreprises	0,0	-23,8
valeur nette des titres MEQ	0,0	0,0

Résultat de cession d'actifs immobilisés, de titres et d'activités

La société n'a pas procédé à la cession d'actifs immobilisés au premier semestre 2021 ni au premier semestre 2020.

3.4 Impôts sur les résultats

Charges d'impôts de l'exercice

La charge d'impôts constatée résulte de la prise en compte de :

(En milliers d'euros)	30/06/2021	30/06/2020
Impôts exigibles	0,0	-67,3
Impôt sur les résultats		-67,3
Impôts différés	640,4	-12,7
Impôts différés de l'exercice	640,4	-12,7
Actifs d'impôts différés comptabilisés/(recouvrés) sur les pertes fiscales reportables		
Impôts sur le résultat des entités consolidées par intégration globale	640,4	-80,0

Impôts différés

(En milliers d'euros)	30/06/2021	31/12/2020
Actifs d'impôt différés sur les pertes fiscales reportables	2 522,6	0,0
Provisions pour engagements de retraite (1)	17,3	16,1
Contrats de location	1,2	1,1
Dépréciation créances	13,8	7,4
Autres actifs d'impôt différés	0,0	0,6
R&D activée (2)	445,6	317,2
BSPCE	46,1	26,4
Compensation des actifs et passifs	-724,3	-51,6
Impôts différés actifs	2 322,2	317,2
Amortissement économique		
Provisions réglementées/ Amortissements dérogatoires		
Autres crédits d'impôt		
CA à l'avancement (3)	-724,3	-665,2
Compensation des actifs et passifs	724,3	51,6
Impôts différés passifs	0,0	-613,6
ID en capitaux propres	1 978,3	5,1
Charges (-) / produits d'impôts différés (+)	640,4	-139,3

Les impôts différés ont été calculés sur la base d'un taux d'impôt sur les sociétés de 26,5% jusqu'au 31/12/2020 puis au taux de 25% au 30/06/2021.

(1) cf. note 12.

(2) cf. note 01 sur les Actifs incorporels.

(3) cf. note 06 sur les Créances clients et comptes rattachés

(4) Les actifs d'impôt différés augmentent principalement en raison de la perte constatée au 1^{er} semestre (1,9 M€) et des frais d'augmentation de capital imputés sur la prime d'émission pour 7,9 M€(cf. note 10)

Le détail des pertes fiscales à la clôture de chaque exercice se présente comme suit :

	30/06/2021	31/12/2020
Pertes fiscales comptabilisées	0,0	0,0
Pertes fiscales non comptabilisées	-68,9	-21,0
Total des pertes fiscales	-68,9	-21,0

3.5 Stocks

Les stocks correspondent à des travaux en-cours pour 832 K€ concernant la fabrication des piles à hydrogène destinées à être installées sur la centrale du projet CEOG en Guyane.

3.6 Créances clients et comptes rattachés

(En milliers d'euros)	30/06/2021	31/12/2020
Créances clients (1)	705,0	705,0
Actifs sur contrats (2)	2 897,3	2 510,1
Divers		
Valeur brute	3 602,3	3 215,1
Dépréciation	-55,0	-28,0
Valeur nette	3 547,3	3 187,1

(1) Le poste « Créances clients » comprend 705,0 k€ de créance au titre du contrat d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) de CEOG au 30 juin 2021

(2) Le poste « Actifs sur contrats » concerne les droits conditionnels liés au contrat CEOG selon IFRS 15. Cf note 15 Chiffre d'affaires

Echéancier des créances clients, comptes rattachés et autres actifs courants

(En milliers d'euros)	30/06/2021	31/12/2020
Créances clients	705,0	705,0
Créances sur cessions d'immobilisations	39,0	39,0
Créance Cleargen	610,0	0,0
Créances - non échues		744,0
Echues depuis 0-30 jours		
Echues depuis 31-90 jours		
Echues depuis 91-180 jours	610,0	
Echues depuis 181-360 jours		
Plus d'un an	744,0	

3.7 Autres actifs courants

(En milliers d'euros)	30/06/2021	31/12/2020
Etat et autres organismes (4)	508,9	72,7
Créances sur cessions d'immobilisations (1)	39,0	39,0
Charges constatées d'avances	20,4	11,4
Subventions (2)	441,7	651,3
Créance Cleargen (3)	610,0	610,0
Divers	13,1	6,4
Valeur brute	1 633,1	1 390,8
Dépréciation		
Valeur nette	1 633,1	1 390,8

- (1) Le poste « Créances sur cessions d'immobilisations » concerne le reliquat de prix à percevoir sur la vente des titres d'Aquipac de juin 2018 une fois la première livraison d'électricité sur le réseau EDF à partir de la pile Cleargen installée sur le site de la Société Anonyme de Raffinerie des Antilles.
- (2) Le poste « Subventions » comprend 232,1 milliers d'euros de subvention à recevoir au titre du projet « HYGEO » et 209,6 milliers d'euros de subvention à recevoir au titre du projet d'usine d'assemblage en série de piles au 30 juin 2021. Ces subventions doivent être versées par la région Nouvelle Aquitaine.
- (3) Le poste « Créance Cleargen » reflète les encours au titre du contrat de consortium (cf note 13 Autres produits liés à l'activité).
- (4) Le poste « Etat et autres organismes » comprend 419 k€ de TVA déductible.

3.8 Actifs financiers courants

Les actifs financiers courants correspondent à un compte courant avec CEOG.

3.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(En milliers d'euros)	30/06/2021	31/12/2020
Trésorerie et équivalents de trésorerie	104 011,5	26,2
Découverts bancaires	0,0	0,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie, net	104 011,5	26,2

La variation de trésorerie de +104 M€ est due à l'IPO réalisée en juin 2021.

3.10 Capitaux propres

(en K€)	Notes	Capital social	Primes	Réserves	BSPCE (IFRS 2)	Ecart de conversion	Ecart actuariels	Capitaux propres	Participations ne donnant pas le contrôle	TOTAL
Capitaux propres IFRS 31/12/2020		2 001,6	0,1	1 159,0	99,6	-0,4	-19,9	3 239,9	0,0	3 239,9
Résultat net consolidé				-1 929,4				-1 929,4		-1 929,4
Autres éléments du résultat global						-0,6	-5,9	-6,6		-6,6
Résultat global		0,0	0,0	-1 929,4	0,0	-0,6	-5,9	-1 936,0	0,0	-1 936,0
Augmentation de capital		740,7	106 352,1					107 092,8		107 092,8
IFRS 2 (BSPCE)	12				84,7			84,7		84,7
Variations périmètre				0,0				0,0	0,0	0,0
ID sur frais d'augmentation de capital			1 976,8					1 976,8		1 976,8
Capitaux propres IFRS 30/06/2021		2 742,3	108 329,0	-770,4	184,3	-1,0	-25,8	110 458,3	0,0	110 458,3

Par décision de l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2021, la valeur nominale des actions a été divisée par cinq, portant ainsi la valeur nominale d'un euro (1€) à vingt centimes d'euros (0,20€).

Le Conseil d'Administration du 23 juin 2021, sur délégation de compétence, a constaté l'augmentation de capital suite à la création de 3.703.704 actions (portant le nombre total à 13.711.454 actions) au prix d'émission de 31,05 euros, d'une valeur nominale de 0,20 euros et d'une prime d'émission de 30,85 euros, soit une augmentation de capital de 115.000.009,20 euros, avant imputation des frais d'émission.

Les frais d'augmentation de capital ont été imputés à hauteur de 7,9 M€ en prime d'émission et 0,8 M€ en charges externes.

3.11 Dettes financières courantes et non courantes

Les dettes financières se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	30/06/2021	31/12/2020
Prêt garanti par l'Etat	600,0	597,7
Compte courant d'associé	0,0	0,0
Obligations locatives	174,7	198,9
Total Dettes financières non courantes	774,7	796,6
Découvert bancaire		1,0
Compte courant d'associé		
Obligations locatives	92,7	70,3
Total Dettes financières courantes	92,7	71,3
Total Dettes financières	867,4	867,9

3.12 Avantages postérieurs à l'emploi, frais de personnel et effectif

(en K€)	30/06/2021	30/06/2020
Salaires bruts	-711,0	-484,4
Cotisations sociales	-300,9	-197,9
Charges de personnel activées en R&D	318,4	272,0
Avantages postérieurs à l'emploi : Obligations au titre de prestations définies	-1,1	1,6
BSPCE	-84,7	-25,7
Charges de personnel	-779,2	-434,4
Taux moyen de charges sociales	42%	40%
Effectifs moyens	16,3	15,6

3.13 Subventions et autres produits liés à l'activité

(En milliers d'euros)	30/06/2021	31/12/2020
Subvention - Projet Cleargen	454,5	454,5
Subvention - Projet innovant	620,0	620,0
Produits constatées d'avances - Projet Hygeo	336,2	436,4
Total Subventions	1 410,7	1 510,9

Les autres produits liés à l'activité correspondent à un produit de subvention d'exploitation (projet HYGEO).

3.14 Dettes fournisseurs et autres passifs courants

Dettes fournisseurs

(En milliers d'euros)	30/06/2021	31/12/2020
Dettes fournisseurs (1)	1 808,2	293,8
Factures non parvenues (2)	1 258,7	595,1
Total Dettes fournisseurs	3 066,9	888,9

- (1) Les dettes fournisseurs comprennent 843 K€ d'honoraires d'introduction en bourse facturés en juin 2021
- (2) Le poste « Factures non parvenues » comprend principalement à 832,3 k€ de factures non parvenues au titre de la facturation prévue des piles Ballard pour le projet CEOG

(En milliers d'euros)	30/06/2021	31/12/2020
Fournisseurs	1 808,2	293,8
Dettes fournisseurs - non échues	940,6	7,3
Echues depuis 0-30 jours		9,8
Echues depuis 31-90 jours	580,0	
Echues depuis 91-180 jours		
Echues depuis 181-360 jours		
Plus d'un an	287,6	276,7

Autres passifs courants

(En milliers d'euros)	30/06/2021	31/12/2020
Etat et autres organismes	444,7	275,0
Fournisseurs d'immobilisations (1)	272,6	501,5
Divers	0,0	5,0
Total Autres passifs courants	717,3	781,4

- (1) Le poste « Fournisseurs d'immobilisation » comprend principalement à 272,6 k€ à payer au titre de la facturation d'étapes prévues au contrat avec Ballard

B NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

3.15 Chiffre d'affaires

(en K€)	30/06/2021	30/06/2020
CEOG	405,0	989,1
Chiffre d'affaires	405,0	989,1

Le chiffre d'affaires est principalement composé des revenus constatés au titre du contrat de développement du projet et d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) conclu avec la société CEOG, société mise en équivalence depuis fin juillet 2018.

L'accord avec CEOG prévoit qu'une prime sera versée à HDF au moment de la décision du lancement de la construction de la centrale en rémunération de la bonne réalisation du projet, à la condition que la rémunération des fonds propres atteigne un TRI minimum sur la durée de vie du projet.

La prime a donc été intégrée au prix de transaction et est reconnue progressivement, sur la base des coûts réellement encourus sur la période, ce qui a généré du chiffre d'affaires complémentaire en 2021.

Celle-ci étant conditionnelle, elle est présentée en « Actif sur contrat ».

L'intégralité du chiffre d'affaires est réalisée en France.

3.16 Charges externes

(en K€)	30/06/2021	30/06/2020
Etudes et prestations	-196,1	-163,7
Autres charges & produits	-506,8	-115,0
R&D activée	61,1	59,0
Charges externes	-641,9	-219,6

3.17 Résultat financier

(en K€)	30/06/2021	30/06/2020
Prime de conversion des OC 2021 (1)	-675,0	0,0
Produits financiers divers	12,3	5,2
charges financières diverses	-16,8	-2,7
Résultat financier	-679,5	2,5

(1) – La prime de conversion des OC 2021 a généré une charge financière de 675 K€.

C AUTRES INFORMATIONS

3.18 Résultat par action

Résultat de base par action

	30/06/2021	30/06/2020
Résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère (en milliers d'euros)	(1 929,4)	247,3
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en nombre d'actions)	13 711 454	2 001 552
Résultat de base par action (en €)	(0,14)	0,12

Résultat dilué par action

	30/06/2021	30/06/2020
Résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère (en milliers d'euros)	(1 929,4)	247,3
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en nombre d'actions)	14 911 454	2 001 552
Résultat dilué par action (en €)	(0,13)	0,12

3.19 Transactions avec les parties liées

Les parties liées avec lesquelles des transactions sont effectuées incluent les entreprises associées et co-entreprises détenues directement ou indirectement par la Société, et les entités qui détiennent directement ou indirectement une participation dans le Groupe.

Le 1^{er} juin 2021, la Société a conclu avec la société RUBIS, concomitamment à la signature par cette dernière d'un engagement de souscription dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société ("l'Engagement de Souscription Rubis"), un partenariat stratégique. Il n'y a eu aucunes transactions entre la société RUBIS et HDF autres que la souscription au capital de la société HDF dans le cadre de l'introduction en bourse.

Ces transactions sont effectuées à des conditions normales de marché et présentées dans le tableau suivant :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2021	Co-entreprises	Autres parties liées
Actifs corporels	366,2		366,2
Participations dans les entreprises associées et co-entreprises		0,0	
Créances clients et comptes rattachés	705,0	705,0	
Actifs financiers courants	533,6	533,6	
Autres passifs courants			
Chiffre d'affaires	405,0	405,0	
	31/12/2020	Co-entreprises	Autres parties liées
Actifs corporels	366,2		366,2
Participations dans les entreprises associées et co-entreprises		0,0	
Créances clients et comptes rattachés	705,0	705,0	
Actifs financiers courants	487,2	487,2	
Autres passifs courants			
Chiffre d'affaires	1 936,0	1 936,0	
	30/06/2020	Co-entreprises	Autres parties liées
Actifs corporels	366,2		366,2
Participations dans les entreprises associées et co-entreprises		0,0	
Créances clients et comptes rattachés	705,0	705,0	
Actifs financiers courants	427,2	427,2	
Autres passifs courants			
Chiffre d'affaires	989,1	989,1	

3.20 Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels comprennent 863 K€ de frais de recherche de financement dont 769 K€ de frais d'introduction en bourse.

2.2.4 EVENEMENTS POSTERIEURS AU 30 JUIN 2021

2.2.4.1 Conclusion d'un contrat de liquidité avec la société ODDO BHF SCA

Le 23 juillet 2021, la Société a annoncé avoir conclu un contrat de liquidité avec la société ODDO BHF SCA. Pour la mise en œuvre de ce contrat, effective au 23 juillet 2021, 300.000 euros en espèces ont été affectés au compte de liquidité.

2.2.4.2 Exercice partiel de l'option de surallocation dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société

Le 23 juillet 2021, la Société a annoncé l'exercice partiel de l'option de surallocation via la cession par les Actionnaires Cédants de 610.316 actions au prix de l'offre (31,05 € par action) soit un montant total de 19 M€, portant ainsi la taille de l'opération à 151 M€⁴.

⁴ Cf. communiqué de presse en date du 23 juillet 2021

Au total, le nombre d'actions offertes dans le cadre de l'introduction en bourse s'est établi à 4.869.575 dont 3.703.704 actions nouvelles et 1.165.871 actions cédées par les Actionnaires Cédants dans le cadre de la clause d'extension et de l'option de surallocation.

2.2.4.3 Attribution gratuite d'actions

Lors de sa réunion en date du 13 septembre 2021, le conseil d'administration, faisant usage de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 30 avril 2021, a procédé à l'attribution gratuite de 108.000 actions ordinaires de la Société au profit des membres du personnel salarié de la Société.

2.2.5 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le Groupe n'a pas d'engagements hors bilan.

HYDROGENE DE FRANCE

Société anonyme

20, rue Jean Jaurès

33310 Lormont

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021

BSF AUDIT SAS
35, rue Jean Descas
33032 Bordeaux Cedex
S.A.S au capital de 300 000 €
533 372 603 RCS Bordeaux
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Bordeaux

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

HYDROGENE DE FRANCE

Société anonyme

20, rue Jean Jaurès

33310 Lormont

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021

Aux actionnaires de la société HYDROGENE DE FRANCE

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L.451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société HYDROGENE DE FRANCE, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Nous précisons que, s'agissant des premiers comptes consolidés condensés établis en date du 30 juin 2021, les informations relatives à la période du 1^{er} janvier 2020 au 30 juin 2020 présentées à titre comparatif n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen limité.

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'examen limité des comptes consolidés semestriels condensés. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises

dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre de nos travaux.

Ces comptes consolidés semestriels condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I- Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels condensés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II- Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels condensés.

Bordeaux, le 21 septembre 2021

Les commissaires aux comptes

BSF AUDIT



Daniel RODRIGUES

Deloitte & Associés



Mathieu PERROMAT

4 INFORMATIONS GENERALES

4 | 1 CARNET DE L'ACTIONNAIRE

Les actions de la Société sont cotées sur le marché réglementé d'Euronext Paris
Code ISIN : FR0014003VY4
Code Mnémonique : HDF
Classification : 65101010 - Alternative Electricity
LEI : 969500DB5T4TMZBSHF29

4 | 2 CONTACT

Le siège social de la Société est situé : 20 Rue Jean Jaurès – 33310 Lormont.
Téléphone : +33 (0) 5 56 77 11 11
Courriel : contact@hdf-energy.com
Site Internet : <https://www.hdf-energy.com/fr/>

hydrogen
power
company



HDF-ENERGY.COM

